



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

(Sainte-Adèle, le 17 décembre 2008) – Les citoyens de la Ville de Sainte-Adèle ont eu la mauvaise surprise de constater que, malgré une récente chute de neige (10-15 cm), aucune rue n'était déneigée, aucun parcours de « côtes à sabler » n'était effectué et que même le parcours de « côtes à saler » n'était pas entrepris.

Considérant que récemment le journal local titrait, à la une, deux jours plus tôt : « Travailleurs en furie », en se référant aux employé-es municipaux de Sainte-Adèle. Inutile de dire que la rumeur s'est répandue à l'effet que les employé-es municipaux effectuaient des moyens de pression.

RIEN N'EST PLUS FAUX

La vérité est que l'employeur n'a pas jugé bon de rappeler au travail les employés nécessaires aux travaux de déneigement et d'épandage d'abrasifs.

Quoiqu'on ne puisse s'empêcher de voir dans cet état de fait une manœuvre pour discréditer les employés municipaux, nous voulons croire à une erreur de la part de la Ville de Sainte-Adèle, plutôt qu'à une tentative délibérée de la Ville, en prenant ses propres citoyens en otage, afin de discréditer le syndicat en période de négociation.

En effet, le syndicat a déposé son projet de convention collective, le 12 novembre dernier (madame Martine Jérôme, porte-parole patronale, brillait par son absence), sans parvenir à fixer des dates pour entreprendre les négociations du renouvellement du contrat de travail échu le 31 décembre 2006. À ce jour, l'employeur n'est toujours pas disposé à entreprendre les négociations avant Noël.

Plusieurs facteurs expliquent le dépôt syndical tardif : que l'on se rappelle « L'affaire Mongeau », les démissions du maire Cardinal, de quelques conseillers, de la mairesse Houle (ce qui entraîna le déclenchement d'élections), du directeur des services techniques et travaux publics. Durant ces longs mois, le syndicat a volontairement mis un frein au processus de négociation voulant être bon joueur en permettant à l'employeur les ajustements nécessaires et favorables à une négociation efficace.

Aussi, une démarche de réorganisation du travail, initiée par le syndicat, a malheureusement tourné en queue de poisson l'été dernier.

Nous espérons que cette mise au point saura éclairer la population.

